

PROCÉDURE DE DEMANDE D'EXEMPTION POUR LES ATHLÈTES (ART. 5.7.1)

En vertu de l'article 5.7.1 du Code mondial antidopage (le « Code »), l'AMA peut, après consultation de la FI et de l'ONAD concernées, accorder une exemption à un sportif de niveau international ou national qui prend sa retraite alors qu'il figure dans le groupe cible de sportifs soumis aux contrôles (« groupe cible »). Cette exemption à la règle du préavis écrit de six mois peut être accordée lorsque l'application stricte de cette règle serait manifestement injuste envers le sportif.

Procédure de demande

- Le sportif doit soumettre une demande écrite à son ONAD et à la FI concernée en utilisant le modèle disponible sur le site internet de l'AMA
- La demande doit être soumise à l'OAD à laquelle le sportif soumettait ses informations de localisation immédiatement avant son départ à la retraite.
- Une fois que cette OAD aura rendu un avis, elle le communiquera, accompagné de la demande du sportif, à l'autre OAD concernée. L'AMA rendra ensuite une décision finale quant à la demande du sportif.
- La demande du sportif devra inclure les informations suivantes:
 - Date exacte du départ à la retraite.
 - Raison(s) du départ à la retraite.
 - Preuve de l'avis écrit soumis par le sportif à chacune des OAD qui l'incluaient dans son groupe cible pour les informer de son départ à la retraite.
 - Nom du groupe ou des groupes cible dans lesquels le sportif figurait et, si le sportif figurait dans plus d'un groupe cible, nom de l'OAD à laquelle il soumettait ses informations de localisation.
 - Historique antidopage (c.-à-d. s'il existe des antécédents de violation des règles antidopage et, le cas échéant, le type de violation et les conséquences imposées).
 - Raisons du retour à la compétition, incluant le niveau de compétition désiré (national, international ou professionnel).
 - Fondements de la demande, incluant pourquoi une application stricte de la règle du préavis de 6 mois serait manifestement injuste.
 - Date de retour souhaité à la compétition (incluant les compétitions spécifiques auxquelles le sportif souhaite participer pendant la période de préavis de 6 mois, en mentionnant si ces compétitions peuvent qualifier le sportif à une manifestation majeure (en spécifiant celle-ci) même si cette manifestation majeure a lieu après la période de préavis de 6 mois). De plus, l'athlète doit préciser si l'exemption est demandée pour une seule compétition et, le cas échéant, fournir des informations sur cette compétition.

Les documents d'appui nécessaires devront tous être soumis avec la demande du sportif.

Décision finale de l'AMA

Dans les 7 jours ouvrables suivant la réception du dossier, le Directeur général de l'AMA rendra une décision qui sera notifiée au sportif et aux OADs (le cas échéant). Le sportif et les OADs peuvent porter la décision en appel au Tribunal arbitral du sport ou à l'instance nationale d'appel conformément à l'article 13.2 du Code.

Veillez noter que l'application dûment complétée par L'OAD concernée et toute demande de renseignements concernant l'article 5.7.1 doivent être envoyées à rm@wada-ama.org.

À être complété par le sportif:	
Nom:	Prénom:
Date de naissance:	Nationalité:
Sport:	Niveau compétitif au départ à la retraite (national, international, professionnel):
Date exacte du départ à la retraite (veuillez inclure une copie de l'avis de départ à la retraite envoyé à <u>chacune</u> des OAD qui vous incluait dans son groupe cible) :	
Raison(s) du départ à la retraite:	
Groupe cible au moment du départ à la retraite (veuillez préciser quelle ONAD/FI, selon le cas). De plus, si vous figuriez dans deux groupes cible au moment de votre départ à la retraite (c.-à-d. ONAD et FI), veuillez indiquer quelle OAD recevait vos informations de localisation:	
Historique antidopage (veuillez indiquer si vous avez des antécédents de violation des règles antidopage et, le cas échéant, le type de violation et les conséquences imposées):	
Raisons du retour à la compétition et niveau de compétition désiré (national, international ou professionnel):	
Fondements de la demande (incluant pourquoi une application stricte de la règle du préavis de 6 mois serait manifestement injuste):	

Date de retour souhaité à la compétition (incluant les compétitions spécifiques auxquelles vous souhaitez participer pendant la période de préavis de 6 mois, en mentionnant si ces compétitions peuvent vous qualifier à une manifestation majeure (en spécifiant celle-ci) même si cette manifestation majeure a lieu après la période de préavis de 6 mois). De plus, veuillez préciser si l'exemption n'est demandée que pour une seule compétition et, le cas échéant, prière de fournir des informations sur cette compétition:

Signature du sportif:

Date: